

Direction des services techniques
et de l'aménagement
Services techniques
Tél. 03 20 66 58 27
Fax : 03 20 66 58 30

190821/BC/CD

ARRETE N° ARR/2019/ST/304

Nous, Maire de la Ville de HEM,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 1963 relatif à la circulation routière, complété par la circulaire du 28 décembre 1963,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,
Considérant que pour permettre les travaux de voirie et la création de trottoirs rue de la **Colline dans sa partie comprise entre la rue des Genévriers et la rue de la Vallée**, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour réglementer ce secteur,

ARRETONS

ARTICLE 1 : 21 août 2019 au 31 août 2019, le stationnement des véhicules sera interdit et considéré comme gênant au droit des travaux

ARTICLE 2 : 21 août 2019 au 31 août 2019, la circulation, de tous véhicules, des cycles et des piétons, sera interdite et complètement bloquée rue de la Colline dans sa partie comprise entre la rue des Genévriers et la rue de la Vallée et fera l'objet d'une déviation par les rues adjacentes.

ARTICLE 3 : Les panneaux de déviation et de signalisation réglementaire diurne et nocturne seront mis en place par l'entreprise DTR de Sars-et-Rosieres.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée à la M.E.L., au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, au Centre de Secours de Roubaix, à la Sté Esterra et à l'entreprise DEPOLLUTION ET TRAVAUX ROUTIERS - 1, place des Champs de Colut 59230 SARS-ET-ROSIERES.

Fait à HEM, le 23 AOUT 2019

**Pour Le Maire de Hem
et par délégation, l'Adjoint aux Travaux,
aux infrastructures et à l'aménagement.**



Laurent PASTOUR